

II. EvÊQUES DÉPOSSÉDÉS DE NYON N'AYANT PLUS NI DIOCÈSE RÉEL, NI DIOCÉSAINS.

1° M. Debombourg nous représente Audax, Tarniscus et Migétius comme des évêques dépossédés de Nyon, et tellement dépossédés qu'ils n'ont plus ni *diocèse réel* ni *diocésains*. Où a-t-il pris que ces prélats étaient des évêques dépossédés de Nyon? Quelle preuve allègue-t-il en faveur de cette opinion? Nous croyons pouvoir prouver le contraire.

2° Audax, Tarniscus et Migétius constituent une succession de trois évêques, et l'on sait que de leur temps l'épiscopat était électif. Or, une succession de trois évêques, dans un temps où l'épiscopat est électif, ne prouve-t-elle pas jusqu'à l'évidence qu'il y a encore *un diocèse réel et des diocésains*? S'il n'y avait pas eu de *diocésains* il n'y aurait pas eu d'électeurs : qui donc aurait fait les élections? Et s'il n'y avait pas eu de *diocèse réel*, pourquoi les aurait-on faites? À cette époque reculée on ne connaissait pas les *évêques aux honneurs*. Il n'y avait donc pas *dépossession*.

3° Puisqu'il y avait encore *un siège réel et des diocésains*, il n'y avait pas *déconstitution* qu'on nous passe le mot, et s'il n'y avait pas *déconstitution* à Nyon, il n'y a pas eu *reconstitution à Belley*. C'est évident.

III. AUDAX RETIRÉ PEUT-ÊTRE A BILLIAT ET NON A BELLEY.

1° Au dire de M. Debombourg, la *Michaille* pourrait bien avoir appartenu aux *Equestres*; selon cet auteur,